

# Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

### UE 10 Pratique transversale: agir en tant que futur technologue en imagerie médicale

|  |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | PAT11B10TI  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | XATI1100  |                 |             |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 11 C  | Volume horaire  | 274 h       |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Sylvie WRONA</b> ( <a href="mailto:sylvie.wrona@helha.be">sylvie.wrona@helha.be</a> )<br>Nadia MOTTURA ( <a href="mailto:nadia.mottura@helha.be">nadia.mottura@helha.be</a> )<br>Nabila BRAHMI ( <a href="mailto:nabila.brahmi@helha.be">nabila.brahmi@helha.be</a> )<br>Arnaud VERROKEN ( <a href="mailto:arnaud.verroken@helha.be">arnaud.verroken@helha.be</a> )<br>Anne-Sophie CLINQUART ( <a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a> )<br>Jean-Pierre HERMANT ( <a href="mailto:jean-pierre.hermant@helha.be">jean-pierre.hermant@helha.be</a> )<br>Christel LECOMTE ( <a href="mailto:christel.lecomte@helha.be">christel.lecomte@helha.be</a> )<br>Nadia PETIT ( <a href="mailto:nadia.petit@helha.be">nadia.petit@helha.be</a> )<br>Cem OZDEN ( <a href="mailto:cem.ozden@helha.be">cem.ozden@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 110   |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité va permettre à l'étudiant de faire plus ample connaissance avec le milieu professionnel du technologue en imagerie médicale et de sa pratique professionnelle au quotidien. Ainsi, au-delà des apprentissages théoriques et contextualisés au sein de l'établissement, l'étudiant sera amené à réaliser ses premiers stages en milieu professionnel. Cette unité d'enseignement vise à développer l'ensemble des compétences relevant du référentiel de compétences et ce, en fonction du contexte et des situations emblématiques de l'étudiant de bloc 1.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
  - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
  - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
  - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
  - 3.3 Participer à la démarche qualité

- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir les modalités de réalisation des examens et/ou traitements sur base de la prescription médicale**
- 4.1 Collecter l'ensemble des données liées au patient, à sa ou ses pathologies et à l'examen prescrit
- 4.2 Etablir la liste des interventions spécifiques en utilisant les normes et les protocoles
- 4.3 Evaluer la pertinence de son analyse, et proposer d'éventuels réajustements
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- Compétence 6 **Effectuer les divers examens et participer aux traitements repris dans la liste d'actes autorisés**
- 6.1 Préparer le patient en vue de l'examen ou du traitement
- 6.2 Adapter sa prise en charge à l'état du patient et à sa capacité de collaborer
- 6.3 Préparer, réaliser et surveiller l'administration de substances médicamenteuses à but diagnostique et/ou thérapeutique
- 6.4 Contrôler, préparer et utiliser les appareils requis
- 6.5 Assurer le suivi de l'examen surveillance et conseils
- 6.6 Assister le médecin lors de techniques invasives, d'examens ou de traitements particuliers
- Compétence 7 **Assurer une qualité d'image interprétable par le médecin**
- 7.1 Participer au contrôle de qualité de la chaîne d'acquisition d'images
- 7.2 Traiter les images obtenues
- Compétence 8 **Veiller à la sécurité**
- 8.1 Apprécier les risques spécifiques
- 8.2 Appliquer les mesures de sécurité et de radioprotection
- 8.3 Informer les patients et les différents partenaires sur les risques et les effets des rayons ionisants
- Compétence C1 **S'engager dans son rôle professionnel à dominante identitaire**
- C1.3.S1 Construire activement son rôle professionnel
- C1.3.S2 Promouvoir l'identité professionnelle
- C1.3.S3 Promouvoir une démarche scientifique
- Compétence C2 **Gérer professionnellement la relation au patient et à son entourage à dominante relationnelle**
- C2.3.S1 Adopter une communication professionnelle vis-à-vis du patient et de son entourage
- C2.3.S2 Accompagner le patient et son entourage
- C2.3.S3 Conseiller le patient et son entourage
- Compétence C3 **Concevoir une prise en charge globale du patient avant la réalisation de l'examen et / ou du traitement prescrit à dominante cognitive**
- C3.3.S1 Réaliser l'anamnèse du patient, l'analyser et interpréter les données
- C3.3.S2 Vérifier la pertinence d'un examen et donner le suivi adapté
- C3.3.S3 Maîtriser la préparation physique et psychologique du patient
- Compétence C4 **Gérer l'examen prescrit et assurer la maintenance du matériel et de l'équipement à dominante technique**
- C4.3.S1 Préparer les prestations techniques relevant du programme, au niveau matériel et contrôle qualité
- Compétence C5 **Participer à l'organisation des activités inhérentes au service à dominante organisationnelle**
- C5.3.S1 S'intégrer dans la vie de l'équipe
- C5.3.S3 Collaborer à la gestion des ressources matérielles

### Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable :

- d'apporter les premiers soins en situation d'urgence
- d'appliquer les techniques de manutention adaptées à l'imagerie médicale
- d'appliquer les techniques de soins de bloc 1
- de réaliser la prise en charge complète d'un patient se présentant pour un examen de radiologie conventionnelle et en adéquation avec le programme vu au cours
- de présenter un travail écrit en respectant les usages professionnels

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|             |  |             |
|-------------|--|-------------|
| PATI1B10TIA | Technique de positionnement, d'acquisition et de formation d'images: radiologie conventionnelle et anatomie palpatoire | 38 h / 3 C  |
| PATI1B10TIB | Activités d'intégration professionnelle: enseignement clinique, stages, séminaires, prestations techniques             | 224 h / 8 C |
| PATI1B10TIC | Titulariat informatif  | 12 h / 0 C  |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |   |    |
|-------------|---|----|
| PATI1B10TIA | Technique de positionnement, d'acquisition et de formation d'images: radiologie conventionnelle et anatomie palpatoire  | 30 |
| PATI1B10TIB | Activités d'intégration professionnelle pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE). | 80 |
| PATI1B10TIC | Titulariat informatif   | 0  |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

## 5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage proposées dans cette unité d'enseignement sont conçues de manière cohérente pour favoriser une progression pédagogique harmonieuse, en articulant les objectifs d'acquisition de connaissances, de développement de compétences et d'application pratique dans des contextes variés, tout en tenant compte des besoins et du niveau des apprenants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : technologue en imagerie médicale

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

|  |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Technique de positionnement, d'acquisition et de formation d'images: radiologie conventionnelle et anatomie palpatoire |  |                 |             |
| Ancien Code  | 15_PATI1B10TIA   | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | CATI1101   |                 |             |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 3 C  | Volume horaire  | 38 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants   | Nadia MOTTURA ( <a href="mailto:nadia.mottura@helha.be">nadia.mottura@helha.be</a> )<br>Nabila BRAHMI ( <a href="mailto:nabila.brahmi@helha.be">nabila.brahmi@helha.be</a> )<br>Arnaud VERROKEN ( <a href="mailto:arnaud.verroken@helha.be">arnaud.verroken@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération   | 30   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation  | Français   |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage pose les premiers jalons contextualisés de la pratique professionnelle du futur technologue en imagerie médicale. Dans le cadre de la radiologie conventionnelle dite "petits osseux", l'étudiant abordera non seulement la réalisation technique des clichés, mais abordera cette dernière dans le cadre de la prise en charge globale du patient qui vient pour un examen de radiologie conventionnelle.

Anatomie palpatoire : permet d'amener la pratique acquise durant le cours pour palper sur un autre étudiant les zones anatomiques nécessaires aux placements pour les incidences petits osseux.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable:**

- d'expliquer et de réaliser la procédure lors d'un examen de radiologie conventionnelle;
- de réaliser correctement un examen osseux (membre supérieur, membre inférieur) et un examen thoracique/abdominal et bassin en radiologie conventionnelle, en utilisant les repères anatomique, sans utilisation de la scopie;
- d'appliquer les mesures de radioprotection relatives aux examens précités.
- d'orienter l'examen pour que le radiologue obtienne le maximum d'information pour son protocole

Anatomie palpatoire : acquérir les automatismes pour palper et reconnaître les zones anatomiques pour être au point sur les incidences des petits osseux.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

#### Introduction à la radiologie conventionnelle

Procédure à suivre lors d'un examen de radiologie conventionnelle

- La demande d'examen
- Composition d'une salle d'examen radiologique
- Le tube à rayons X
- Détection des RX
- Le matériel analogique et digital utilisé lors des RX

- Principales positions du patient en radiologie conventionnelle
- Plans et axes de référence
- Les mouvements

### **Prise en charge du patient**

L'appareillage / les concepts de référence

La main

Les doigts

Le poignet

L'avant-bras

Le coude

Le pied

Les orteils

La cheville

La jambe

Le genou

Le thorax

L'abdomen

Le bassin

Anatomie palpatoire :

Palpatoire zones : petits osseux ( doigt, main, poignet, avant-bras, coude ).

Thorax, bassin, abdomen

Membres inférieurs : orteils, cheville, pied, jambe.

### **Démarches d'apprentissage**

Exposés magistraux avec support PPT

Démonstration des techniques

Mise en situation

Séance intégrative en milieu professionnel (service RX)

Anatomie palpatoire :

Exercices sur les étudiants.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Accompagnement personnalisé

Séance intégrative en milieu professionnel (service RX)

SAR: l'étudiant le sollicite ( en étant aller au cours et déjà demandé des explications au professeur ).

### **Sources et références**

Dillenseger, J.-P., Moerschel, E., & Zorn, C. (2016). Guide des technologies de l'imagerie médicale et de la radiothérapie Quand la théorie éclaire la pratique. Issy-les-Moulineaux, France: Elsevier Masson.

Möller, T., & Reif, E. (1999). Atlas des techniques radiologiques. Paris, France: Maloine.

Monnier, J. P., & Tubiana, J. M. (1989). radiodiagnostic (Vol. 456). Paris: Masson.

Sobczyk, M. (2013). Guide des positions et incidences en radiologie ostéoarticulaire. Paris, France: Elsevier Masson.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT en ligne

Anatomie palpatoire:

power point sur connected.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La réussite de cette épreuve (et d'une interrogation en cas d'échec à l'épreuve) est indispensable à l'accès aux stages, afin de garantir la sécurité des patients et du personnel.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe 1 de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Anatomie palpatoire :

Examen pratique est planifié lors du dernier cours.

Etudiant devra situer et palper sur un autre étudiant des zones anatomiques vues durant les séances de cours.

Note /20 attribuée à chaque étudiant(e).

Si échec, il y a dans cette AA : l'étudiant devra représenter l'épreuve en juin ( seconde session). Si échec il y a encore => session de septembre 2023.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exp + Exo | 100 | Exp + Exo | 100 |

Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : technologue en imagerie médicale

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Activités d'intégration professionnelle: enseignement clinique, stages, séminaires, prestations techniques |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 15_PATI1B10TIB  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | CATI1102  |                 |             |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 8 C   | Volume horaire  | 224 h       |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants   | <b>Sylvie WRONA</b> ( <a href="mailto:sylvie.wrona@helha.be">sylvie.wrona@helha.be</a> )<br>Anne-Sophie CLINQUART ( <a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a> )<br>Jean-Pierre HERMANT ( <a href="mailto:jean-pierre.hermant@helha.be">jean-pierre.hermant@helha.be</a> )<br>Christel LECOMTE ( <a href="mailto:christel.lecomte@helha.be">christel.lecomte@helha.be</a> )<br>Nadia PETIT ( <a href="mailto:nadia.petit@helha.be">nadia.petit@helha.be</a> )<br>Cem OZDEN ( <a href="mailto:cem.ozden@helha.be">cem.ozden@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération   | 80  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation  | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à confirmer le choix d'orientation professionnelle de l'étudiant et à développer la mise en pratique en milieu professionnel des l'ensemble des compétences visées par la formation dans les modalités de radiologie conventionnelle, et lors de prestations techniques en salle de technique.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cf. les carnets de routes

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Journée d'intégration  
 Stage de découverte du milieu professionnel  
 Stage en radiologie conventionnelle  
 AIP prestations techniques

### Démarches d'apprentissage

L'étudiant est intégré dans le milieu professionnel, où l'ensemble des prestations liées à son niveau d'apprentissage lui sont accessibles.

Les prestations techniques sont réalisées en salle de technique à l'école, l'étudiant peut poser les actes techniques dans une situation contextualisée (sur manequin).

### Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant est accompagné par un référent de terrain.  
 Le maître de formation pratique peut être sollicité en cas de difficultés  
 Infos stages

### Sources et références

communiqués lors des activités d'apprentissage

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Carnet de directives pour les rapports  
Carnet de route par discipline  
Document processus

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Cf. document processus.

L'accès aux stages du Bloc 1 sera régi par la réussite aux activités d'apprentissages suivantes:

Anatomie, radioanatomie et physiologie 1

Radioprotection et effets biologiques des radiations ionisantes 1

Technique de positionnement, d'acquisition et de formation d'images: radiologie conventionnelle

En cas de cote inférieure à 10/20 pour l'une de ces activités, une interrogation préalable au stage sera planifiée. La réussite de celle-ci sera exigée pour l'accès au stage. En cas de nouvel échec, l'étudiant se verra refuser l'accès aux stages et se verra attribuer un ML à l'UE.

En cas d'échec à l'issue du second quadrimestre, c'est-à-dire une note globale inférieure à 50 % pour les activités d'intégration professionnelle, l'étudiant-e représentera certaines activités et certains moments d'évaluation. Il en sera de même pour les étudiant-e-s présentant un parcours incomplet. Les activités et moments d'évaluation à représenter seront décidés par les membres du conseil de stage, de sorte à permettre à l'étudiant-e de pallier à ses insuffisances et ainsi de valider son parcours. Ce, pour peu que les conditions matérielles le permettent.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   | Evc       | 100 | Evc       | 100 |
| Période d'évaluation   |           |   |           |     |           |     |

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

### Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : technologue en imagerie médicale

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Titulariat informatif                                      |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Ancien Code  | 15_PATI1B10TIC  | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code   | CATI1103  |                 |             |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 0 C   | Volume horaire  | 12 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Sylvie WRONA ( <a href="mailto:sylvie.wrona@helha.be">sylvie.wrona@helha.be</a> )<br>Cem OZDEN ( <a href="mailto:cem.ozden@helha.be">cem.ozden@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 0   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE10 : Pratique transversale: agir en tant que futur technologue en imagerie médicale I

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage pour pouvoir:

- Décrire des situations vécues ou rapportées, en dépassant les impressions
- Gérer son métier d'apprenant, sur base d'analyse du règlement des études et des examens
- Analyser son profil d'apprentissage et adapter les stratégies de travail en fonction des résultats.
- Comprendre sa responsabilité sur base d'analyse de son relevé de notes au regard du décret paysage

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Expliquer le fonctionnement de l'école (visite de l'école, différents documents sur la vie pratique à l'école)  
Expliquer le règlement des études et des examens, suivi personnalisé sur rendez-vous  
Expliquer les différentes évaluations (cours théoriques et stages)  
Savoir vivre (rappel des règles de politesse, respect)

### Démarches d'apprentissage

Exposé magistral, travaux de groupe, rencontre individuelle par rendez-vous

### Dispositifs d'aide à la réussite

Rencontre individuelle par rendez-vous

### Sources et références

Néant

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Décret paysage
- REE
- Complément du REE pour les AIP
- Procédure d'évaluation des AIP
- ...

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Evalué en continu dans le parcours de stage par le biais des compétences

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |   | Q3        |   |
|------------------------|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
|                        | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière |           |   |           |   |           |   |
| Période d'évaluation   |           |   |           |   |           |   |

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

### Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).